Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_11-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération

du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 30 mars 2026

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 26
-représentés : 3

Le trente mars 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt-trois mars 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, M. AATACH Houssain, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme LE GALL Déborah, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, M. KERHERVE Steven, M. LE LAY Tugdual, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : Mme TISSIER Isabelle, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, respectivement représentés par Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme LE GALL Déborah.

Secrétaire : M. LE PILLOUER Maël

DEL2026-03-11-DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX APPELES A SIEGER A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Rapporteur : Philippe Le Goff.

L'office municipal des sports (OMS) est une association à but non lucratif (loi 1901).
Il a pour objet général, en liaison avec les autorités municipales :

- De soutenir, d'encourager et de provoquer tous les efforts et toutes les initiatives tendant à répandre et développer la pratique des activités physiques et sportives et le contrôle médico-sportif
- De faciliter dans les mêmes domaines une coordination des efforts et le plein et meilleur emploi des installations, du personnel permanent et des animateurs bénévoles existant dans la commune
- De développer sur un territoire défini une politique locale en faveur des jeunes avec leur participation en s'appuyant sur un projet d'animations sportives et culturelles.

L'OMS comprend des membres de droit, des membres actifs, des membres honoraires et des membres d'honneur.
Sont membres de droit de l'association :
les représentants de l'UNSS, de l'USEP et de l'UGSEL et les membres du conseil municipal de Guingamp élus par leurs pairs pendant la durée de leur mandat et désignés par le Maire pour siéger dans le collège des élus au sein du comité directeur de l'OMS.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260402-DEL2026_03_11-DE

En vertu de ses statuts, l'OMS est administré par un comité directeur composé de 15 à 30 membres pour 6 ans et répartis en collèges égaux en nombre.
Collège civil : membres élus par les membres actifs des associations sportives civiles adhérentes à jour de leur cotisation
Collège scolaire : 2 membres de droit avec un représentant commun UNSS-USEP et un représentant commun UGSEL secondaire et primaire et les membres des associations sportives scolaires adhérentes
Collège municipal : membres élus par leurs pairs pour la durée de leur mandat

Le comité directeur comprend 21 membres, il est donc nécessaire de désigner 7 délégués pour la ville de Guingamp

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DESIGNE pour le représenter à l'Office municipal des sports :

- M. Charles MONFORT
- Mme Myriam SANZ
- Mme Isabelle TISSIER
- M. Nicolas SAINT CAST
- Mme Déborah LE GALL
- Mme Peggy CORBEL
- Mme Fabienne LE BOURDOULOUS

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER